

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez  
MM. FABRE et LE-  
PROHON, Libraires, et  
au Bureau du Journal, à  
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-  
MENT, quatre piastres  
pour l'année, cinq pas-  
tres, par la poste, pay-  
ables d'avance.

VOL. 1.

MONTRÉAL, 12 MARS 1841.

No. 8.

## DU JEUNE ET DE L'ABSTINENCE, CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT PHYSIOLOGIQUE ET HYGIÉNIQUE. (ARTICLE SECOND.)

Afin qu'on ne nous accuse pas de soutenir une idée systématique dans un petit coin de notre cabinet, nous rapporterons ici le témoignage positif de quelques-unes des plus grandes et des plus nobles autorités médicales que nous connaissions : si on ne s'y rendait pas, cela équivaldrait à peu près à nier un fait d'expérience générale.

Nous prions qu'on écoute Frédéric Hoffmann, cet homme d'une expérience si consommée, d'une conscience si sévère, qui reprit la plume à 60 ans pour écrire son grand ouvrage de la médecine raisonnée :

« Nous n'avons parlé jusqu'à présent, dit-il, que des mauvais effets des mauvaises digestions, mais tous les anciens médecins s'accordent à dire que le corps le plus sain et le plus vigoureux, qui aura le mieux digéré, devient pléthorique par la trop grande abondance du chyle, qui forme trop de sang, et que la pléthore applatit le chemin à une grande quantité d'affections dangereuses. » Il est aisé de rendre raison de cette observation : car la résistance que fait une trop grande quantité d'humeurs diminue et affaiblit la force motrice, systaltique ou élastique, du cœur, des artères et des autres canaux ; force, d'où dépendent les mouvements vitaux de toute la machine du corps et le mouvement progressif et circulaire des liqueurs, qui produit l'excrétion des sucs inutiles et la rétention de ceux qui sont avantageux. Or, de la langueur du mouvement du sang dépendent les stagnations, les dépôts d'humeurs, les engorgemens, les obstructions, les corruptions des parties les plus

lâches et les plus faibles, et surtout des parties inférieures et de celles qui sont les plus éloignées du cœur, et principalement des vaisseaux veineux et delà viennent aussi quelquefois les mouvemens violens que la nature a établis avec les spasmes, et les contractions trop considérables, pour remédier aux accidens dont nous venons de parler. Or, il est aisé de voir combien tout cela est préjudiciable à l'économie animale.

Et comme ces maux, dont le nombre est presque infini, ont pour première cause letrop grand appétit, et la trop grande facilité à le satisfaire, il est aisé à toutes les personnes de bon sens de comprendre combien la faim ou l'abstinence d'alimens, pendant quelques jours, ou au moins l'usage frugal d'alimens peu nourrissans, est utile et salutaire pour prévenir, ou guérir ces maladies. Ce n'est donc pas sans raison que les plus anciens médecins, et les écrivains les plus judicieux, se sont répandus en éloges de l'abstinence, pour guérir les maladies et conserver la santé.

Et ceci n'est pas seulement des personnes pléthoriques et athlétiques, qui regorgent de sucs, et qui ont besoin, selon l'expression hypocratique citée par nous, de descendre d'un degré trop élevé de santé. Non ! la remarque est bien plus générale ; car le même savant auteur ajoute :

“Les histoires font encore foi que beaucoup de personnes qui étaient valétudinaires ont si bien rétabli leur santé sans le secours des remèdes, et seulement avec celui d'un régime sobre, d'alimens peu nourrissans et de la tempérance dans l'usage du boire et du manger, qu'elles ont prolongé une vie exempte de maladies de l'âme et du corps, jusqu'à quatre-vingts ans, quatre-vingt-dix, et même au-delà.”

Fernel, ce judicieux et élégant médecin, l'honneur de la vieille faculté de Paris, n'est pas moins positif :

“L'abstinence, dit-il, la sobriété et l'usage d'alimens peu nourrissans, ouvre les pores, fait transpirer, résoud les obstructions, imprime aux humeurs le mouvement nécessaire et convenable. Si un corps est abreuvé de beaucoup d'impuretés, l'abstinence digère et corrige les crudités, consomme ou fait sortir en vapeurs les humeurs déliées et inutiles, et fait rentrer dans la circulation celles qui sont épaisses et fortement adhérentes à chaque partie.”

Il est donc prouvé que l'abstinence, pratiquée par intervalles et à des époques déterminées, est un des premiers élémens de la santé. Si nous entreprenons, à présent, de tracer le tableau de tous les maux qu'entraîne l'intempérance, de toutes les mauvaises passions auxquelles succombe l'homme

qui ne se surveille pas dans le loire et dans le manger, de tous les désordres physiologiques qui suivent ses passions mauvaises ; si, disons-nous, nous entreprenions ce tableau, qui donc pourrait douter des services rendus par le jeûne à la santé de l'homme ?

Mais si le jeûne est un bienfait sanitaire, si l'abstinence est un bien corporel, l'Eglise, qui veut, par le jeûne et l'abstinence, infliger une peine corporelle, punir l'âme dans le corps, l'Eglise se trompe donc ? L'Eglise ne se trompe pas : elle contrarie notre caprice, elle met un frein à nos appétits, elle réprime le mouvement de notre nature, elle macère notre chair : voilà la punition, l'expiation. Mais en même temps, elle donne à l'intelligence tout ce qu'elle ôte aux sens : elle calme et purifie notre corps, elle le dispose à une vie régulière et sage, malgré lui, elle l'empêche de se perdre. Voilà le bien. Que fait-elle donc cette Eglise contre l'homme-célère ? Elle lui fait un crime de ce mouvement désordonné de sa volonté, elle lui recommande de veiller sur lui, d'être doux, patient, et parce que Dieu le veut ainsi ; mais en même temps n'est-il pas vrai qu'elle empêche que le sang de cet homme ne se porte avec trop de violence vers son cerveau, vers son cœur, vers son poumon, et qu'il ne meure d'une apoplexie, d'un anévrisme, d'un crachement de sang ? Que fait-elle contre le libertin ? Elle lui défend l'amour impur des créatures. Elle lui fait honte de son cœur, de son intelligence dégradée, de sa nature corrompue ; mais, en même temps, n'est-il pas vrai qu'elle empêche son sang de s'appauvrir, ses nerfs de s'épuiser, son corps d'être travaillé par de hideuses maladies, et de tomber en pourriture ? Et de même de toutes les passions. Toute passion, Dieu l'a voulu ainsi, porte avec elle sa peine temporelle : donc la modération de toute passion porte avec elle sa récompense temporelle. Cela veut-il dire que nos devoirs ne s'appuient que sur des considérations temporelles ? Pas un seul instant. Il y a des philosophes qui ont essayé de fonder toute la morale sur les besoins physiques de l'homme, aux yeux desquels la vertu c'est ce qui est utile, le vice c'est ce qui est nuisible à notre existence. Dans ce système, toute la destinée de l'humanité consiste à rendre douce, facile et longue la vie matérielle qui lui est donnée ici-bas. Qu'on nous comprenne bien, et qu'on ne nous range pas parmi ces philosophes, et qu'on ne nous fasse pas dire que nous fondons la morale sur l'hygiène. L'hygiène ne peut donner la sanction de rien ; et, à cause de cela, ne peut être le fondement et la raison première d'aucune idée religieuse, et à cause de cela, il faut s'attendre qu'il y aura des

choses grandes et belles, aux yeux de la religion, qui seront mauvaises et funestes aux yeux de l'hygiène. Mais, ce principe que nous reconnaissons comme incontestable, n'empêche pas que, en général, ce qui est prescrit à l'homme dans l'ordre de sa vie intellectuelle, morale et religieuse, ne soit, dans l'ordre même de sa vie matérielle, ce qu'il y a de meilleur et de plus heureux pour lui.

Si le contraire nous était montré par l'expérience, il faudrait s'y soumettre, et souffrir ce qu'il y aurait à souffrir ; mais de ce qu'il existe un si bel accord entre les besoins de notre intelligence et ceux de notre organisation corporelle, de ce qu'une chose est en même temps mérite pour l'une et bien pour l'autre, de ce que l'homme vertueux est en définitive l'homme le plus heureux même temporellement, de ce que les plus grands sacrifices arrachés à notre nature révoltée sont dès ici-bas payés au centuple, de tout cela au lieu de nous effrayer, remercions et bénissons la providence.

Pour nous, c'est jusqu'ici notre conviction que, sauf les exceptions (c'est-à-dire que sauf les grâces particulières de souffrance.) toutes les vertus chrétiennes rentrent dans la physiologie et l'hygiène la mieux entendue ; toutes, depuis la douceur, l'humilité et la résignation qui préservent des grandes et funestes commotions de l'orgueil et du désespoir jusqu'à la chasteté célibataire et la chasteté conjugale, telles que les entend la loi chrétienne, qui ferme devant l'homme et devant la femme l'abîme de toutes les souillures, et qui leur donne en récompense la paix de l'âme, avec toutes les joies du cœur et de l'intelligence, durant de longs jours sur la terre.

UN MÉDECIN.



C O U R S

DE

LITTÉRATURE SACRÉE OU BIBLIQUE.



§ 5me.—*Des livres des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras, de Néhémias et des Machabées.*

4. Les Paralipomènes, contenu du premier livre et du second.--5. Contenu des deux livres d'Esdras et de Néhémias.--6. Les livres des Machabées et ce qu'on peut y remarquer.

4. Les Paralipomènes (littéralement *faits omis*) sont un appendice aux livres des Rois. Ils se divisent en deux parties, qui sont l'une et l'autre une espèce de journal ; les Juifs les nomment même le Journal, *Verba dierum*,

ou les Annales. Saint Jérôme les appelle les *livres de la Chronique*, parce qu'on y trouve l'histoire sommaire des temps selon l'ordre chronologique.

Le premier livre des Paralipomènes contient une espèce de récapitulation de l'Histoire sainte par généalogies, depuis l'origine du monde jusqu'à la mort de David (1014 av. J.-C.) ; le deuxième livre renferme l'espace de quatre cent soixante-dix-huit ans, depuis la mort de David jusqu'au retour de la première captivité, l'an 536 av. J.-C.

On trouve dans le premier un beau cantique, dont voici quelques strophes (c. xvi. 30 et suiv.) :

Que toute la terre s'émeuve à sa vue,  
Car c'est lui qui t'a assise sur une base inébranlable.

Que la terre tressaille d'allégresse, et que les cieus soient transportés de joie ;

Qu'ils annoncent, au milieu des nations, le règne du Seigneur.

Que la mer frémissse avec tout ce qu'elle renferme dans son sein,

Et l'univers avec tous ses habitants.

Que les fleuves battent des mains ;

Qu'à l'envi les monts éclatent en cantiques joyeux à l'aspect du Seigneur ;  
car il arrive,

Il arrive pour juger la terre.

5. Les deux *livres d'Esdras* et de *Néhémias* retracent l'histoire du retour de la captivité, depuis l'édit de Cyrus (536) jusqu'au delà du règne d'Artaxerxès-Longuemain.

6. Les deux *livres des Machabées* sont un morceau lyrique plein d'intérêt ; il tend à célébrer le courage des Hébreux et de leurs chefs, sous les successeurs d'Alexandre.

Le début du premier livre est admirable ; il résume la vie d'Alexandre d'une manière sublime :

Après qu'Alexandre, roi de Macédoine et fils de ce Philippe qui régna le premier sur la Grèce, fut sorti du pays de Cethim et qu'il eut abattu Darius, dernier roi des Perses et des Mèdes ;

Il livra mille batailles victorieuses, il emporta les villes les plus fortes des nations, il tua les rois de la terre ;

Il passa jusqu'à l'extrémité du monde, il s'enrichit des dépouilles de tous les peuples ; et toute la terre se tut devant lui.

Ainsi maître du monde, son cœur se gonfla d'orgueil, il voulut être Dieu.

Mais peu après il tomba de cette élévation dans le lit de la mort, et se sentant près de sa fin, il partagea son empire aux grands de la cour.

Ainsi cet Alexandre régna douze ans et il mourut.

Où trouvera-t-on, dans les historiens profanes, un tableau d'une rapidité, d'une concision si étonnante pour l'imagination ?

Peut-on mieux peindre le désespoir de l'oppression que dans le passage suivant (c. 2) ?

Malheur à moi ! dit Mathathias. Suis-je donc né pour voir l'affliction de mon peuple et le renversement de la ville sainte ? Faut-il que je demeure en paix lorsqu'elle est livrée à ses ennemis ?

Son sanctuaire est sous la main des étrangers ; son temple est traité comme un lieu infâme.

Les vases de sa gloire ont été ravis comme des captifs et conduits dans une terre étrangère ; les vieillards ont été massacrés dans les rues, et les jeunes gens sont tombés sous le glaive.

Quelle nation n'a point eu part à l'héritage de son royaume, au partage de ses dépouilles ?

Tout ce que nous avions de saint, de beau, d'éclatant, a été désolé, a été profané par les nations.

Pourquoi donc vivons-nous encore ?

On peut citer encore comme modèles d'éloquence oratoire le discours de Mathathias mourant à ses fils (I. I, c. 2), et d'éloquence historique, le tableau de la puissance romaine (I. I, c. 3), ainsi que le récit de la mort d'Eléazar et des sept frères Machabées (I. II, c. 6 et 7).

### NÉCROLOGIE.

M. JEAN RAIMBAULT dont les journaux ont dernièrement annoncé la mort, était né le 5 février 1770. Après avoir terminé son cours d'études avec un succès distingué, il se consacra au service de l'Eglise, dans son propre diocèse, celui d'Orléans, où il fut tonsuré le 31 mai 1789 par M. Jarente, alors coadjuteur. Il n'y avait que quelques mois que ce digne ecclésiastique étudiait la Théologie, lorsque la révolution, éclatant tout-à-coup, le força d'abandonner le Séminaire. Pour éviter les persécutions et les périls auxquels tous les membres du clergé étaient en butte à cette tragique époque, M. Raimbault, cédant à la nécessité des temps, crut devoir embrasser provisoirement la profession des armes ; mais comme cet état devait naturellement l'exposer à contracter une irrégularité canonique qui lui aurait plus tard fermé la porte du sanctuaire, il préféra servir en qualité d'élève en médecine ; dès lors il demanda et obtint une place comme clerc d'un chirurgien de régiment.

Cette nouvelle situation, tout en flattant davantage ses goûts, lui procurait encore la facilité d'une évasion à laquelle il avait pensé dès le commencement des troubles qui agitaient sa malheureuse patrie. L'occasion ne tarda guère à se présenter et M. R. ne manqua pas de la saisir. Il put même, à raison de la liberté que lui offrait sa position, s'aboucher avec quelques amis et concerter avec eux une évasion simultanée ; M. V. Fournier, décédé en 1839 à la Baie-du-Febvre dont il fut long-temps le zélé pasteur, digne et intime

ami de celui dont nous déplorons la mort, était du nombre. Ce fut au mois d'octobre 1793, lors de la requisition forcée faite par la convention nationale, que M. R. sortit d'Orléans, mais il ne laissa définitivement la France qu'au mois de Janvier suivant ; passant par Philippe-ville, il arriva à Bruxelles le 17 janvier 1794. Après quelques mois de séjour dans cette ville, il en partit, le 28 juin, pour se rendre en Angleterre, passa par Anvers et le 12 juillet il était sur la terre hospitalière, à Londres même.

Tranquille alors sur son sort, il se livra au travail et s'appliqua particulièrement à l'étude de la langue anglaise. Ce ne fut qu'au bout d'une année que, désirant spécialement suivre sa vocation, il se décida à venir en Canada ; embarqué à Portsmouth, le 1 juin 1795, il arriva heureusement à Québec le 6 juillet. Les attentions tout-à-fait amicales qu'il reçut des messieurs du Séminaire de cette ville, lui firent bientôt oublier les rigueurs de l'exil ; aussi les heureuses qualités qui le distinguaient étaient bien propres à disposer tout le monde en sa faveur. Dès le 19 du même mois, il fut admis aux ordres mineurs et au sous-diaconat, et, le dimanche suivant, promu au diaconat. A l'ouverture des classes, les Supérieurs du Séminaire de Québec l'employèrent à l'enseignement dans leur maison ; mais ce travail et cette application paraissant contraires à sa santé, Mgr. l'Evêque de Québec crut devoir lui proposer le ministère curial qu'il accepta en 1797. Il n'y avait encore qu'une année que M. R. avait reçu la prêtrise ; cependant, après quelques mois de vicariat, il fut jugé suffisamment préparé pour la déserte d'une paroisse et, au mois de novembre, il entra à la cure de l'Ange-Gardien. Après y avoir exercé le saint ministère, pendant huit ans, avec un zèle dont les habitans du lieu n'ont point perdu le souvenir et que le legs généreux que le défunt vient de faire aux pauvres de cette paroisse ne pourra que prolonger, M. R. fut transféré à la cure de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal ; mais dès l'année suivante (1806), l'illustre Evêque Plessis, qui venait de prendre sous sa protection spéciale l'intéressant établissement dont le vénérable L. Brassard avait, en mourant, doté la paroisse de Nicolet, l'appela à cette cure et le nomma en même temps supérieur du nouveau collège. Ce fut dans cette place importante que M. R. passa 35 ans à travailler au salut des âmes, encourageant constamment l'éducation et la favorisant de tous ses moyens.

Une vie si bien employée ne devait pas lui laisser craindre la mort ; aussi vit-il arriver sa dernière heure avec un calme parfait. Il disposait même toutes choses pour sa dernière demeure, et, conservant ses habitudes d'ordre et de soigneux détails, il prescrivait à son exécuteur testamentaire ce qu'il pourrait faire pour l'ensevelissement et la sépulture de la dépouille mortelle qu'il allait prochaine-

ment lui laisser. M. le Directeur récitait auprès de lui les prières des agonisants, auxquelles il s'unissait avec une entière présence d'esprit, lorsqu'il expira le 16 février, au soir.

Ses obsèques eurent lieu le 19, au milieu d'un concours extraordinaire de prêtres et de fidèles. Le corps, qui avait été exposé dans la chapelle intérieure du Séminaire fut solennellement transporté à l'église paroissiale ; les élèves du pensionnat en deuil, ainsi que les personnes invitées, formaient une partie du convoi funèbre. Après le chant du service, M. le Grand Vicaire Cooke prononça un discours touchant qui excita vivement la sensibilité de tout l'auditoire. Les restes de ce vertueux prêtre furent déposés sous le sanctuaire de la chapelle St. Louis. A bon droit on peut inscrire sur cette tombe ce verset du psalmiste que le défunt indiquait lui-même : *Seigneur j'ai aimé la beauté de votre maison !*

Domine, dilexi decorem domûs tuæ.

UN ANCIEN ÉLÈVE DE NICOLET.

---

C O R R E S P O N D A N C E .

---

*Pour les Mélanges Religieux.*

—o—

RETRAITE DE BERTHIER, COMMENCÉE LE 14 FÉVRIER ET TERMINÉE  
LE 23.

Ce fut le 14 vers cinq heures de l'après-midi que le son des cloches annonça l'arrivée, en cette paroisse, du premier Pasteur du Diocèse ; aussitôt une foule immense, tant de la paroisse que de celles environnantes encombra la vaste et belle église de Berthier, et un clergé nombreux se transporta au presbytère pour y recevoir le zélé et pieux évêque qui se rendit à l'église, où après avoir aspergé le clergé et le peuple, et s'être agenouillé quelque tems, il monta au joli trône qui lui avait été préparé pour l'occasion ; puis il entona le *Veni Creator*, continué alternativement à l'orgue et par le chœur : après quoi sa grandeur monta en chaire et prit pour texte ces paroles du prophète Osée : *Ducam eam in &c.* Le sermon fini, le pieux évêque chanta le salut solennel et l'assemblée se dispersa pour ce jour.

A peine était-il minuit que déjà on entendait le bruit des voitures qui ramenaient à l'église ceux qui venaient pour ainsi dire de la quitter et cela s'est répété tous les jours avec un enthousiasme indicible, pendant tout le temps de la retraite qui a été prêchée alternativement par Monseigneur l'Evêque de Montréal et par Mr. le Grand-Vicaire Viau.

Près de 4500 personnes se sont approchées de la Table-Sainte ; aussi vingt confesseurs ont-ils à peine suffi à entendre les confessions et nous mentionnons pour l'édification les zélés messieurs suivants qui ont travaillé pendant cette retraite : Kelly, Marcotte, Marcoux, Fissette, Brassard, Quintal,

Tessier, Lagarde, Ménard, Rouisse, Bélanger, L'Heuroux, Lagorce, Le Bels le curé et son vicaire qui ont travaillé les jours et les nuits.

Qu'il était beau ce spectacle de la ferveur et de l'assiduité de nos bons gens qui voyaient une retraite donnée à une paroisse pour la première fois !— qu'il était ravissant ce spectacle d'une foi qui se ranimait dans un grand nombre de chrétiens, qui pour arriver aux tribunaux de la pénitence passèrent plusieurs nuits sans dormir et les jours sans manger ! cette foule de peuple représentait celle qui suivit le Sauveur dans le désert malgré la fatigue et le manque de nourriture pour ne perdre aucune des paroles qui lui servaient de nourriture.

On entendit plusieurs de ce bon peuple s'écrier : que de merveilles viennent de se passer parmi nous ! Puisse notre digne Evêque vivre long-tems et le Seigneur répandre sur lui et son peuple ses abondantes bénédictions !

Ce ne fut pas sans douleur et sans verser des larmes que nous vîmes cet infatigable évêque nous quitter ; mais c'était pour aller rompre le pain de la parole à d'autres ; nous nous empressâmes du moins de lui offrir le faible tribut de notre gratitude en lui présentant une adresse aussi sincère que respectueuse. Sa Grandeur voulut bien y répondre ; mais en détournant adroitement le compliment qui lui était si justement fait.

D. L.

Berthier, 26 Février 1841.

N. B. Nous devons dire qu'une société de Tempérance s'est formée pendant cette retraite, et que 200 *pledges* ont été distribués de la main même de Monseigneur. Depuis ce temps, elle s'est accrue au nombre de près de 500.

• La communication sur la retraite des Trois-Rivières nous a été remise trop tard pour ce Numéro.

EXTRAITS DIVERS.

ROME.—Une lettre, adressée à un journal de France, assure que le Souverain-Pontife a reçu très-froidement l'ex-régente d'Espagne. Il lui aurait dit :—

« Votre règne est une usurpation et a fait le plus grand mal à l'Espagne. En moins de dix ans, vous avez détruit dans ce malheureux pays tous les sentimens religieux, et vous avez fait marcher à grands pas les idées révolutionnaires. Votre Majesté voit aujourd'hui où elles l'ont conduite. »

—Une autre lettre de Rome dit que, dans une conférence avec le secrétaire-d'état, la même reine douairière d'Espagne a fait des aveux d'une grande importance, dont le cardinal a pris note pour les communiquer au chef de la diplomatie européenne, à M. de Metternich. Christine aurait exprimé les plus vifs regrets de tout ce qui s'est passé dans la Pé-

ninsule, et elle en renverrait la responsabilité aux hommes qui l'ont entourée depuis 1832. Son oncle Louis-Philippe aurait été en correspondance avec elle, et elle n'aurait fait que suivre les conseils des Tuileries ; sans cela, elle aurait été la première à appeler au trône, après la mort de son mari, son beau-frère don Carlos. Pourquoi donc cette femme, dont on vante la fermeté d'âme, n'a-t-elle pas pris sur elle de résister à des conseils qui venaient violenter sa conscience, en même tems qu'ils tendaient à entraîner l'Espagne vers l'abîme ! Qu'est-il résulté de là ? Christine, après avoir sanctionné les mesures les plus révolutionnaires, n'a pu rester au milieu des hommes qui la perdaient, et la voilà réduite à porter çà et là ses remords et le souvenir des faveurs qu'elle a inutilement répandues sur les ambitieux *progressistes* !

ESPAGNE.—Il y avait toujours beaucoup d'irritation dans les esprits, et partout l'on s'entretenait d'un nouveau mouvement qui devait bientôt agiter l'Espagne ; mais il n'avait éclaté aucun tumulte.

Le seul incident du 1er janvier est l'ordre de quitter l'Espagne donné par la régence à M. Ramirez de Arellano qui, depuis juin 1835, remplissait provisoirement à Madrid les fonctions de nonce-apostolique. Il est parti sans escorte pour la France, et on a mis sous le séquestre ses revenus ecclésiastiques. On l'accuse de menées carlistes, et l'on conteste un peu tard la légitimité de ses pouvoirs. Il est probable que cette affaire n'en restera pas là.

—En vertu d'un ordre de la régence, tous les élèves du collège des jésuites à Loyola (Navarre) ont quitté, le 27 décembre, ce magnifique établissement, où se trouvaient l'élite des principales familles des provinces basques et quelques jeunes Français. Cette mesure peut bien convenir aux principes adoptés par la régence, mais elle froisse les affections et les sentimens des hommes les plus influens du pays.

—Une ordonnance de la régence prescrit aux archevêques et évêques du royaume de se conformer au décret qui leur interdit, jusqu'à une décision des cortès, la faculté de délivrer des dimissoires ou de conférer les ordres supérieurs.

—La mesure dont vient d'être frappé don Jose Ramirez de Arellano, vicegérant de la nonciature apostolique à Madrid, est longuement expliquée par les correspondances de cette capitale. Au mois de novembre, M. Ramirez de Arellano adressa à Espartero et à ses collègues une plainte au sujet de la suspension illégale, faite par le gouvernement, de

plusieurs juges du tribunal de la Rota, qui, appelé à connaître des affaires ecclésiastiques, ne se mêle en rien aux attributions civiles. Il déplorait, en même tems, que la junta de Cacérés eût déposé et arrêté son évêque ; que celles de Grenade, de la Corogne, de Malaga, de Ciudad-Réal et autres lieux eussent déposé tous les dignitaires ecclésiastiques pour les remplacer par d'autres ; plus tard, il se plaignait encore de ce que, contre le vœu du chapitre métropolitain de Malaga, et malgré les légitimes observations de la nonciature, le gouvernement s'obstinait à maintenir, dans l'administration du diocèse de Malaga, Valentin Ortigosa, évêque élu de cette ville, mais que l'opinion publique repoussait de toutes ses forces, parce que sa conduite avait excité un mécontentement général, et qui, d'ailleurs est sous le coup d'un procès d'hérésie.

Aux justes réclamations de M. Ramirez de Arellano, le ministère-régence, après avoir annoncé qu'il avait pris l'avis du tribunal suprême de justice, a répondu par l'ordre d'expulsion, dont nous avons parlé plus haut. Ce décret ordonne, en outre, que tous les biens ou revenus ecclésiastiques du vice-gérant de la nonciature seront séquestrés au profit de l'état, mais non ses biens particuliers, et que le tribunal suprême de justice expédiera toutes les affaires ecclésiastiques "sans qu'il soit besoin désormais de recourir à la cour "de Rome."

En conséquence de ce décret qui lui fut signifié le 31 décembre au soir, M. Ramirez de Arellano, l'un des ecclésiastiques les plus vertueux et les plus vénérés de l'Espagne, fut arraché de son domicile le lendemain, à six heures du matin, jeté dans une chaise de poste et conduit sous bonne escorte hors du royaume ; la voiture a pris la direction de Bayonne. Dès minuit, les scellés avaient été apposés sur les portes du tribunal de la Rota et de la nonciature apostolique.

Voilà donc brisés les faibles liens qui unissaient encore l'Espagne au Saint-Siège ! Une si violente mesure a consterné tous les hommes religieux, si nombreux encore dans ce pays, malgré les révolutions.

On croit qu'Espartero ne s'arrêtera pas dans la voie périlleuse où il est engagé, et ce ne sont pas les ultra-révolutionnaires qui lui conseilleront la modération. Déjà, on le sait, ils ont, en plusieurs endroits, profané les églises, à propos des élections municipales. Bilbao a été témoin d'un sacrilège plus odieux encore. La nuit de Noël, une nuée de forcenés *progressistes*, ivres la plupart, sont entrés dans la principale église de cette ville, au mo-

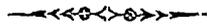
ment de la consécration, et ont forcé l'organiste à jouer le *fundango*. En outre, ces énergumènes ont chanté et dansé dans le saint lieu. A Séville, la messe de minuit a été aussi interrompue par les fauteurs de tumulte, et un assassinat a eu lieu à la porte de la cathédrale.

D'un autre côté, les agens anglais ne cessent de répandre dans la Péninsule des bibles imprimées en espagnol ; ils en ont ainsi distribué cent mille depuis le mois de septembre. « Pour la première fois, dit la *Presse*, les sociétés bibliques de Londres trouvent un libre accès dans le sein de l'unité catholique espagnole, et il ne dépendra pas d'elles qu'en échange du traité de commerce qu'on lui demande, l'Espagne ne reçoive le germe de ces guerres de religion auxquelles, à travers tous ses malheurs, elle avait eu du moins le bonheur d'échapper. »

Tel est l'état de l'Espagne catholique, froissée dans ses sentimens religieux : d'une part, la possibilité de guerres de religion ; de l'autre, la presque certitude d'un schisme.

—Partout en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, l'hiver a été d'une rigueur extrême, et les conséquences en ont été des plus déplorables pour les classes indigentes. Beaucoup de personnes sont mortes de froid et de faim dans les rucs de Londres. A ces malheurs sont venues s'ajouter de grandes inondations produites par la fonte des neiges. Le même mal s'est fait sentir en France.

—Nous voyons par une annonce du *Courier des Etats-Unis*, que Mgr. de Nancy devait prêcher le soir du 28 Février, dans une des Eglises Catholiques de la ville de New-York.



#### VARIÉTÉS.

##### DES ÉTABLISSEMENS D'INSTRUCTION ET DE BIENFAISANCE A ROME.

On compte de nombreux établissemens d'instruction publique à Rome. Les plus importans sont l'Université de la *Sapienza* et le collège Romain.

L'Université fut fondée en 1303, par le pape Boniface VIII ; mais sa véritable organisation date du pontificat de Léon X, qui créa, dans cet établissement, 103 chaires de professeurs. Une inscription latine, *initium sapientiarum timor Dei*, placée par Michel-Ange à l'entrée principale de l'édifice qu'il construisit pour cette Université, fut l'origine du nom sous lequel est connu l'établissement. Alexandre VII dota la *Sapienza* d'une riche bibliothèque et d'un jardin de botanique. Beaucoup des anciennes chaires ont cessé

d'exister. Ainsi l'astrologie n'est plus enseignée dans la capitale du monde chrétien ; mais toutes les chaires utiles ont été conservées.

En 1809, on comptait 34 professeurs. Il y en a aujourd'hui 42. Le nombre des élèves varie chaque année ; mais comme tous les grades doivent être pris à la *Sapienza*, les cours sont généralement très suivis.

D'après une nouvelle organisation, faite par le pape Léon XII, l'Université se compose actuellement de cinq collèges, qui correspondent à cinq Facultés différentes. Ces collèges sont ceux de théologie, de droit, de médecine, de philosophie et de philologie.

Un recteur et un cardinal archichancelier sont à la tête de l'Université.

Le collège théologique a cinq chaires ; dont les objets sont : l'écriture sainte, la théologie dogmatique, la théologie scolastique, l'éloquence sacrée, la physique sacrée.

Le collège de droit compte sept chaires, on y enseigne les institutions du droit naturel et des gens, les institutions du droit public ecclésiastique, les institutions canoniques, le texte canonique, les institutions civiles, le texte civil, les institutions criminelles.

Dans le collège de médecine, treize chaires sont consacrées à l'anatomie, la physiologie, la chimie, la botanique, la pathologie, l'hygiène, l'histoire naturelle, la chirurgie, les accouchemens, la chirurgie clinique, la pharmacutique.

Le collège de philosophie réunit onze professeurs pour la logique et la métaphysique, l'éthique, l'algèbre et la géométrie, la physique, l'introduction au calcul, le calcul sublime, la mécanique et l'hydraulique, l'optique et l'astronomie, l'architecture statique et hydraulique, la géométrie graphique, la minéralogie.

Six professeurs sont attachés au collège philologique ; ils enseignent l'archéologie, l'art de l'éloquence, et les langues grecque, hébraïque, arabe et syro-chaldéenne.

Le nombre de leçons attribuées à chaque chaire, dans les différens collèges, n'exécède pas soixante par année. Les traitemens varient de 642 fr. à 2,140 fr. Le pape Léon XII a fait élever ce traitement si minime. Toutefois les dépenses annuelles de l'Université n'exèdent pas encore 60,000 fr. Sur cette somme, 3,500 fr. sont le produit de revenus propres de l'Université ; 7,000 fr. sont payés par les élèves, pour les différens grades. Le surplus des dépenses est acquitté soit par le trésor public, soit par la ville de Rome.

Le collège Romain, fondé par Grégoire XIII, peut être considéré comme une seconde Université. Il a sur la *Sapienza* l'avantage de recevoir, dans ses vastes bâtimens, un nombre considérable d'élèves pensionnaires.

Les professeurs sont au nombre de cinq pour la théologie, cinq pour la physique et les mathématiques, quatre pour les belles lettres, six pour la langue latine. On y compte, en outre, cinq directeurs de l'observatoire, deux directeurs des cabinets d'antiquités et d'histoire naturelle, deux bibliothécaires et quelques employés.

On ne saurait entrer dans l'observatoire de ce collège sans éprouver un sentiment de respect, puisque c'est là que Galilée fit ses premières observations.

Le collège Romain n'a aucun revenu ; ses dépenses fixes, montant à 38,000 fr., sont payées par le gouvernement ou par la ville.

Les autres établissemens d'instruction publique à Rome sont le collège *Clementino*, dirigé par les religieux Somasques ; les collèges de *Sabine*, *Salviati*, *Ghislieri*, et celui de Sainte Agnès, fondé par la maison Doria. Mais tous ces collèges sont plutôt des pensionnats ouverts à la jeunesse pauvre que des établissemens d'instruction, puisque les élèves suivent d'ordinaire les cours des universités. Les deux collèges des PP. Scolopi ne doivent pas être confondus avec ces établissemens ; car ils jouissent d'un revenu assez considérable, et comptent 18 professeurs et plus de 250 élèves.

Enfin, il existe à Rome huit établissemens d'instruction secondaire, fondés par des nations étrangères, tels que le collège Germanique, le collège de Hongrie, etc., qui, dans l'origine, recevaient les jeunes gens de ces diverses nations, venus à Rome pour y chercher une instruction qu'ils ne pouvaient recevoir dans leur pays.

Hors de Rome, l'instruction classique n'est donnée que dans les séminaires, et dans un petit nombre de collèges appartenant aux Barnabites et aux Scolopi : aussi tous les jeunes gens des classes aisées viennent recevoir l'instruction dans la capitale.

Cette instruction a surtout pour but l'enseignement du latin, langue dont la connaissance approfondie n'est nulle part plus répandue qu'à Rome. Un peu de grec, d'histoire ancienne, d'archéologie, de littérature, complète l'éducation des jeunes gens qui ne se destinent ni à l'état ecclésiastique, ni à la barre, ni à la médecine.

Malgré l'interdiction de l'enseignement mutuel, l'instruction primaire est offerte au peuple avec une grande libéralité. 60 écoles de quartier (re-

*gionarie*), dirigées par des laïques, reçoivent environ 2,000 élèves, qui paient par mois une rétribution de 1 fr. à 22 fr. Le nombre de ces écoles serait plus considérable, si, dans l'intérêt même des instituteurs, elles ne devaient pas être éloignées l'une de l'autre d'au moins 120 toises.

Les écoles gratuites sont au nombre de 55. On y enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin linéaire, la langue italienne, la langue française, et dans quelques-unes le latin. La première de ces écoles fut fondée en 1579, sous le nom de *Scuola Pie*, par un religieux espagnol, qui acheta, pour ces établissemens, un palais qu'il paya de ses deniers.

Un véritable modèle d'école populaire est la *Strada Giulia*, où sont admis, chaque soir, les jeunes ouvriers.

Depuis 1784, il existe aussi à Rome une école de sourds-muets, établie sur le modèle de celle que fonda le vénérable abbé de l'Épée.

Les réglemens de ces diverses écoles sont fort sages. Ils défendent tout emportement de la part des maîtres, même dans leurs paroles. Une disposition spéciale interdit à toute personne atteinte de difformités naturelles de tenir école, afin que, dans aucun cas, les maîtres ne puissent paraître ridicules aux élèves.

Les établissemens de bienfaisance ne sont pas moins nombreux à Rome que les établissemens d'instruction publique. On compte, dans cette ville, 22 hôpitaux pour les malades, les aliénés et les convalescens ; 4 hospices pour les vieillards et les orphelins ; 3 autres hospices ou refuges, dans lesquels les ouvriers pauvres et les femmes veuves qui peuvent encore travailler pour vivre trouvent un logement convenable ; 20 maisons, connues sous le titre de *conservatoires*, reçoivent les jeunes filles exposées à la séduction, ou échappées au libertinage : une foule d'autres établissemens assistent le malheureux dans son propre domicile et aux diverses époques de sa vie.

Le plus considérable de ces établissemens de bienfaisance se rattache à notre sujet : c'est l'hospice apostolique de *S. Michel*, véritable école polytechnique et conservatoire des arts et métiers de Rome.

Là sont réunies quatre grandes sections de vieillards et d'orphelins des deux sexes, distribués dans quatre corps-de-logis. Les jeunes garçons sont élevés pour les arts mécaniques ou pour les libéraux ; aussi l'immense édifice de Saint-Michel offre-t-il l'aspect d'une petite ville remplie d'ateliers de diverses professions. Les élèves apprennent, suivant leurs dispositions, à devenir

imprimeurs, relieurs, charpentiers, ébénistes, chapeliers, maréchaux, tailleurs, etc. D'autres sont employés à des occupations plus libérales ; on leur enseigne la ciselure, la gravure sur bois et sur métaux, l'ornement, la peinture, la sculpture, etc. Ces études sont loin d'être superficielles, et l'on a vu des hommes distingués sortir de cet établissement.

On remarque aussi à Saint-Michel une fabrique de draps, des métiers de tapisserie à la façon des Gobelins, fabrication unique en Italie. On vient encore d'y établir une école de chimie appliquée ; à cet enseignement pratique est joint un enseignement élémentaire complet, pour les nombreuses classes qui composent l'hospice Saint-Michel.

On a remarqué que le premier asile d'enfans trouvés avait été fondé à Rome en 1198. sous le pape Innocent III ; tandis qu'à Paris ces utiles établissemens ne datent que du 17<sup>e</sup> siècle.

C'est aussi la ville de Rome qui, par l'établissement d'une *prison correctionnelle*, fondée en 1703 par le pape Clément XI, présenta le premier modèle de ces maisons pénitentiaires qui existent depuis quelques années en Angleterre, en Suisse et en Amérique.

Ainsi, lorsque le voyageur, ami de l'humanité, traverse l'Italie, et que son âme est émue au triste spectacle que présente l'état moral du peuple, il éprouve en même temps quelque consolation à la vue de tout ce que le gouvernement et la charité publique ont fait pour soulager et prévenir ces misères humaines. Dans les moindres villages des états romains, il y a des maîtres payés par les communes. Mais là, comme ailleurs, les enfans pauvres abandonnent de bonne heure les écoles pour les travaux de la campagne. A Rome, on évalue à 75 sur 100 le nombre des enfans qui reçoivent les bienfaits de l'instruction. Cette proportion ne se retrouve pas même en France, puisque dans ce pays, sur 100 enfans de l'âge de 5 à 12 ans on en compte encore 31 qui sont privés de toute instruction.

En résumé, il existe aujourd'hui, dans la capitale du monde chrétien, 372 écoles primaires, 482 maîtres, et 14,099 élèves des deux sexes, de l'âge de 5 à 12 ans. L'état de l'instruction primaire est loin d'offrir les mêmes résultats dans les pays les plus civilisés d'Europe.